

074  
A694

# L'ARGUS,

## JOURNAL ÉLECTORIQUE.

Resurrexi, sicut dixi.

VOL. II.]

MONTREAL, 31 JUILLET, 1827.

[No. 3.]

IMPRIME ET PUBLIE

PAR

**LUDGER DUVERNAY,**

No. 5, Rue St. Jean-Baptiste,

*Electeurs du Quartier Est de Montréal.*

J'AI eu l'honneur de vous représenter dans les trois derniers parlements, j'avois résolu de terminer là ma carrière publique, mais les circonstances ne sont pas celles aux quelles je m'attendois. J'ai eu l'honneur de partager avec la grande majorité de la dernière chambre d'assemblée des reproches aussi graves que peu fondés de la part du représentant de sa majesté, par rapport à notre conduite comme représentants. Il lui a plu d'exercer la prérogative royale à cette occasion et d'appeler les électeurs à juger de la conduite de leurs représentants avant le tems ordinaire. Vous allez donc exercer de nouveau une prérogative aussi incontestable que celle du Roi, vous aller choisir librement vos représentants, sans vous embarrasser ni de promesses ni de menaces qui coûtent peu à faire et que vous devez également mépriser.

Si vous m'élisez de nouveau, je ferai mon devoir comme je l'ai fait jusqu'à présent et de la même manière. Si vous faites de nouveau choix de moi, vous approuverez par là ma conduite passée et me prescrirez par conséquent ma conduite à venir.

Electeurs, Je ne desirois pas me présenter; mais, je vous représenterai si vous le trouvez bon.  
16 Juillet 1827, H. HENEY

*Aux Electeurs du Quartier Est de la Cité de Montréal.*

MESSIEURS,

Ayant reçu l'honneur de vos suffrages à la dernière élection générale, Je prends aujourd'hui la liberté de vous offrir de nouveau mes services comme un de vos Représentans dans le prochain Parlement.

Je suis,

Messieurs,

Votre très obéissant serviteur,

J. LESLIE,

Montréal, 9 Juillet 1827.

*Aux libres électeurs du Quartier Ouest de la Cité de Montréal.*

MESSIEURS,

SOLLICITE par un grand nombre d'entre vous de me porter un des Candidats pour représenter le Quartier Ouest de la Cité de Montréal, à l'élection prochaine du Parlement Provincial, je n'ai pu me refuser à une invitation aussi honorable pour moi. Je solliciterai donc vos suffrages à la prochaine élection.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très-humble serviteur,

ROBERT NELSON.

Montréal, 16 Juillet, 1827.

A VENDRE, une suite complète du *Canadien*, troisième série, comprenant depuis le 19 Janvier 1820 jusqu'au 2 mars 1825, proprement reliée en 4 volumes. Le prix est de £5. S'adresser au bureau de ce journal.

Montréal, 26 Juillet, 1827.

*Aux Electeurs du Quartier Ouest de la Cité de Montréal.*

Messieurs,

Je sollicite l'honneur de vous représenter de nouveau en Parlement. Si vos suffrages m'y portent, j'y porterai les principes, l'indépendance et le zèle que j'ai mis par le passé à promouvoir les intérêts généraux du Pays, et les intérêts locaux de cette Cité.

Je suis avec respect

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

L. J. PAPINEAU.

Montréal, 12 Juillet, 1827.

*Aux libres et indépendans Electeurs du Comté de Richelieu.*

MESSIEURS.

J'AI eu l'honneur de vous représenter en plusieurs parlemens; dans le derniers, j'ai voté avec cette Majorité si injustement censurée pour avoir conservé vos droits avec zèle. Si vous approuvez ma conduite et m'honorez de vos suffrages, je retournerai au poste que vous me chargerez de défendre, résolu d'y demeurer avec la même assiduité et la même fermeté que ci-devant, et avec les sentimens d'un homme qui n'a pas qu'un intérêt passager, et médiocre dans le bien être du pays, mais d'un homme dont les intérêts intimement liés avec les vôtres seront les mêmes que les vôtres, et pour toute sa vie, et pour sa famille après lui, qui ne peut pas être autre chose que l'ami sincère de la Province et de notre Comté en particulier.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

JEAN DESSAULLES.

St-Hyacinthe, le 27 Juillet 1827.

*Aux libres et indépendans Electeurs du comté de Bedford.*

MESSIEURS,

J'AI l'honneur de vous offrir mes services pour vous représenter dans le Parlement Provincial.

Les dispositions honorables que vous m'avez montrées à la dernière élection m'ont engagé à vous offrir mes services, principalement dans les circonstances actuelles.

Si j'ai encore l'honneur d'être choisi pour votre Représentant, vous pouvez compter sur tous mes efforts pour tout ce qui tendra à améliorer notre situation présente et à promouvoir l'avantage du pays et les intérêts de ce comté.

Je suis avec respect, Messieurs,

Votre dévoué serviteur,

J. B. R. H. De ROUVILLE.

*Aux Electeurs du Comté de Montréal.*

Messieurs,

Ayant réuni tous vos suffrages aux trois dernières élections générales, je vous renouvèle l'offre de mes services pour vous représenter dans le prochain Parlement.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre humble et obéissant serv.

JOSEPH PERRAULT.

Montréal, 20 Juillet, 1827.

*Anecdotes Electoriques.*

La semaine dernière, un vieillard respectable se présente pour voter au Poll de Sorel. Avez-vous des propriétés lui demanda l'honorable Conseiller. Oui monsieur, lui répondit le vieillard.—En quoi consistent ces propriétés?—Un emplacement, monsieur.—Est-il bâti cet emplacement? Oui, monsieur.—Quelles sont ces bâtisses.—*Dam*, monsieur, il y a une maison, une écurie, une laiterie, enfin il y a, sauf votre respect jusqu'à une soue à cochons.— Ah! ha! c'est sans doute là où vous vous logez? Oh! que non, je l'ai fait faire pour vous, monsieur!

Jusqu'ici on n'a reconnu que deux sortes d'électeurs, les libres et les vendus, mais nous devons à l'assiduité d'un enfant d'Isaac une troisième espèce d'électeur. N'étant pas lui-même qualifié pour voter, il apprend à son perroquet à crier *hourra pour Molson*, dans l'espérance qu'on l'admettra à voter, en considération de la rareté du fait.

POUR L'ARGUS.

Je vois que Mr. Henry Griffin, notaire, de cette ville, a été nommé officier rapporteur pour le quartier ouest, et que l'élection pour ce quartier est fixée au onze du mois prochain. En apprenant la nomination de M. Griffin à cette charge, je crus sincèrement qu'il avoit toutes les qualités requises par la loi pour la remplir. Mais il paroît qu'il y a des doutes à ce sujet, et l'on prétend même qu'il n'est pas dûment qualifié. J'en suis d'autant plus surpris que ce monsieur a prêté le serment que la loi requiert des officiers rapporteurs. Car le dernier numéro de la gazette de Montréal contient un avis donné par Mr. Griffin en sa qualité d'officier rapporteur, aux électeurs du quartier ouest: que l'élection pour ce quartier commencera le onze du mois prochain; Ce qu'il ne pouvoit faire qu'après avoir prêté le serment requis. Cet avis n'avoit rien qui m'étonnât, persuadé que Mr. Griffin étoit dûment qualifié, mais le passage suivant que l'on trouve dans la *Minerve* d'hier, me surprit extrêmement. "Mr. Griffin qui, comme on l'a vu, a pris parti dans l'élection du "quartier ouest &c. (voyez la *Minerve* de Jeudi, jusqu'à la fin de ce paragraphe) Pour me tirer du doute où m'avoit